

Délibération : N°2021-07-01 : 26

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 1er juillet 2021, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX, a délibéré :

Objet : • Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'administration du 10 juin 2021.

Sans remarques complémentaires des membres du conseil d'administration, M. Philippe LYX, Président du conseil d'administration propose de mettre au vote l'approbation du Procès-Verbal du Conseil d'administration du 10 juin 2021 :

Résultat du vote :

Membres en exercice : 23

Membres présents ou représentés : 16

Pour : 16 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 10/06/2021 est approuvé à l'unanimité par les membres présents et représentés du Conseil d'Administration avec 16 voix pour.

Pour extrait certifié conforme, Fait
à Montpellier, le 1er juillet 2021

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Philippe LYX

